

**Un couple de jeunes quarantenaires hongrois est poursuivi pour avoir séquestré, dans des conditions inhumaines, une femme de 71 ans de nationalité française. La victime a été libérée au mois de septembre 2019.**

Le bureau du procureur de Siófok a inculpé un homme et une femme pour avoir privé de liberté une femme française âgée de 71 ans, pendant un an et demi, rapporte le site internet du journal hebdomadaire HVG.

Selon l'acte d'accusation, l'accusé, un homme de 42 ans déjà condamné par le passé pour des faits de travail forcé, et son épouse, ont abusé de la confiance de la femme et l'ont enfermée dans une petite cabane à la campagne pour prendre possession de son appartement situé dans la ville balnéaire de Siófok, au bord du lac Balaton.

Abusant de la confiance de la femme qui avait pris le couple en affection, les prévenus ont d'abord emménagé dans son appartement, puis l'ont persuadée de faire don du bien à l'enfant mineur du principal accusé, tout en conservant son usufruit.

Prétextant des travaux de rénovation dans l'appartement, les accusés l'ont transférée dans une propriété près de Siófok en 2017. Là, elle était maintenue captive dans une petite cabane de 6 m<sup>2</sup> grillagée, dans un jardin clos.

Alertés par son absence, ses voisins de Siófok ont prévenu la police au mois de mars 2018. L'accusé, apprenant que des recherches étaient en cours, a transféré sa victime dans son appartement, le temps d'une inspection de police, avant de la renvoyer dans la propriété fermée.

## Dans cette zone inhabitée, personne n'a entendu ses appels à l'aide.

Pendant un an et demi, la victime a vécu dans des conditions inhumaines, sans eau, ni chauffage, ni toilettes. Les accusés venaient une fois par jour sur la propriété pour lui apporter de l'eau et de la nourriture. Parfois ils autorisaient leur victime à faire quelques pas dehors, sous leur surveillance.

Dans cette zone inhabitée, personne n'a entendu ses appels à l'aide.

Ce n'est qu'en septembre 2019, que la police a trouvé et libéré la personne séquestrée.

Dans son acte d'accusation présenté au tribunal de Siófok, le bureau du procureur réclame une peine de 4 ans et demi d'emprisonnement pour les deux accusés.

